

LE COURONNEMENT DE SAINTE ANNE (1)

Le 14 du courant sera un jour mémorable dans les annales de l'Eglise du Canada. Au nom de Notre Très-Saint Père le Pape, Léon XIII, glorieusement régnant, Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, déposera des couronnes d'or et de pierres précieuses sur les fronts vénérables d'Anne et de Marie, de la Mère et de la Fille. C'est la scène du couronnement au ciel de ces deux augustes reines, qui va se renouveler pour la consolation de leurs enfants, pour la joie commune des Anges et des hommes. Il y aura liesse dans l'Eglise militante comme dans l'Eglise triomphante, et qui sait si, dans les prisons de l'Eglise souffrante, un mot d'amnistie ne sera pas entendu ?

Le Vicaire de Jésus-Christ va couronner Sainte Anne de Beaupré, comme son prédécesseur de saint-mémoire a couronné sainte Anne d'Apt, et sainte Anne d'Auray. Cet acte de l'autorité pontificale a une haute signification. Ce couronnement, en effet, en comprend plusieurs autres. En couronnant la statue de Sainte Anne de Beaupré, le Souverain Pontife couronne l'Eglise de la Nouvelle France, le dévouement de ses missionnaires, de ses confesseurs, de ses vierges héroïques et de ses généreux martyrs. Il couronne les vertus et les œuvres des Laval, des Saint-Valier, des Plessis, et de cet illustre prélat, leur successeur, aujourd'hui prince de l'Eglise, mais qui compte parmi ses titres les plus glorieux celui de fidèle serviteur de sainte Anne. Il couronne le zèle des pasteurs et des religieux, qui tour à tour, ont accueilli les pèlerins au sanctuaire de sainte Anne et ont travaillé à l'extension de son culte. Toute l'histoire de la dévotion à sainte Anne au Canada recevra donc en ce jour une solennelle confirmation.

(1) Cet article, d'abord destiné à être publié dans les journaux avant la fête, semble ici hors d'à-propos. Nous le publions cependant pour faire comprendre à nos lecteurs la signification du couronnement de Sainte Anne.